

# Dossier d'Aide Personnalisée Rentrée Scolaire 2024 - 2025 (Valable du 01-09-2024 au 31-08-2025)



La carte d'aide personnalisée est une représentation de la politique sociale de la Ville de Cluny. Elle permet aux Clunyois de bénéficier d'aides financières pour leurs enfants, que cela soit en matière de restauration scolaire et garderie périscolaire publique, d'accueil de loisirs, de classe de découverte ou de séjour culturel ou linguistique au collège.

## **Le calcul de l'aide se fera par rapport au QUOTIENT CAF ou MSA**

**Si votre quotient CAF est compris entre 0 et 1100** merci de remplir la fiche d'information jointe et de nous retourner impérativement cette demande accompagnée de votre **attestation quotient CAF de moins de 3 mois avec adresse sur CLUNY.**

**Le dossier est à retirer à l'accueil du CCAS ou à imprimer sur le site de la ville de CLUNY :**  
**cluny.fr → rubrique vivre à Cluny → vie sociale → CCAS**

***Le dossier est à rendre à l'accueil du CCAS - 1 rue des Ravattes - avant le 31 AOUT 2024***

Pour plus de renseignements merci de contacter le CCAS au 03 85 59 80 83

## **Restauration scolaire et garderie :**

L'information par rapport au groupe d'aide sera transmise directement au pôle scolaire pour déduction sur votre facturation de cantine et/ou de garderie.

Quotient CAF ou MSA	<b>Restauration Scolaire et Garderie 2024-2025</b>	
Entre 0 et 500	Groupe 1	Aide cantine : 2,80 € par repas Aide garderie : 0,25 cts par soirée
Entre 501 et 810	Groupe 2	Aide cantine : 1,95 € par repas -Aide garderie : /
Entre 811 et 1100	Groupe 3	Aide cantine : 1,00 € par repas Aide garderie : /
+ 1100	HORS GROUPE	-----



# Dossier d'Aide Personnalisée

## Rentrée Scolaire 2024 - 2025

(Valable du 01-09-2024 au 31-08-2025)



### Centre de loisirs sans hébergement :

L'information par rapport au groupe d'aide sera transmise directement au service de la Marelle pour déduction sur votre facture.

Aide CCAS	Centre de Loisirs 2024-2025		
	G1 quotient caf entre 0 et 500	G2 quotient caf entre 501 et 810	G3 quotient caf entre 811 et 1100
Demi-journée du Mercredi sans repas	2.50 €	2.00 €	1.50 €
Demi-journée du Mercredi avec repas	3.00 €	2,50€	2.00 €
Journée complète	7,50 €	6.00 €	4.00 €

**Une participation minimum de la famille de 2 € par demi-journée et 4 € par journée complète est demandée.**

### Aide personnalisée sorties scolaires pour les familles de Cluny dont les enfants fréquentent le collège ou les écoles élémentaires publiques.

Montant de l'aide quotidienne	2024-2025
Groupe 1 quotient caf entre 0 et 500	7,00 €
Groupe 2 quotient caf entre 501 et 810	5,50 €
Groupe 3 quotient caf entre 811 et 1100	3,00 €

Il rappelle les critères suivants :

- Le motif doit être culturel ou linguistique.
- Participation minimale de 15,25 € par enfant et par séjour qui doit durer entre 3 et 10 jours.
- L'aide est remboursée en nous fournissant la facture acquittée après le séjour avec un RIB.

**Toute demande non complète et non signée ne pourra être prise en compte.**

**Toute demande d'aide faite tardivement ne sera pas rétroactive.**

**Pièce à fournir : attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois  
avec adresse sur Cluny**

# Dossier d'Aide Personnalisée Rentrée Scolaire 2024 - 2025 (Valable du 01-09-2024 au 31-08-2025)



	<b>MÈRE</b> ou responsable légale (rayer la mention inutile)	<b>PÈRE</b> ou responsable légal (rayer la mention inutile)		
NOM				
Prénom				
Adresse				
Téléphone				
Adresse mail				
Situation familiale	Vivant : en couple <input type="checkbox"/> seul(e) <input type="checkbox"/>			
<b>Enfant(s) à charge</b> (non scolarisé, primaire, collège, lycée, études supérieures)				
NOM	PRENOM	Date naissance	Ecole à la rentrée	Classe

Je soussigné(e) ....., responsable légal(e) de(s) l'enfant(s) susnommé(s), déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier et atteste avoir pris connaissance de la charte de protection des données personnelles du pôle social de la ville de Cluny.

Fait à Cluny  
le :

Signature de la mère  
(ou responsable légale)

Signature du père  
(ou responsable légal)

# Dossier d'Aide Personnalisée

## Rentrée Scolaire 2024 - 2025

(Valable du 01-09-2024 au 31-08-2025)



**Joindre l'attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois avec adresse de Cluny**

**A déposer avant le 31 AOUT 2024 à l'accueil du CCAS.**

### Charte de protection des données personnelles du pôle social

Nous accordons la plus grande importance à la confidentialité de vos informations. Cette déclaration de confidentialité explique quelles sont les données personnelles traitées par le pôle social de la ville de Cluny, comment le pôle social les traite et à quelles fins.

Le pôle social s'efforce systématiquement de vous accorder une transparence, une compréhension et un contrôle accrus sur vos données. Dans le cadre de ce travail, nous faisons passer nos principaux produits et services à un modèle plus unifié où les catégories de données personnelles recueillies sont classées. Nous pensons que ce modèle vous permettra de bénéficier d'une expérience plus simple : les informations devraient être plus faciles à trouver, à comprendre et à exploiter avec les outils que nous fournissons.

#### Les données personnelles que nous recueillons :

Le pôle social recueille des données que vous lui fournissez dans le cadre de ses interactions avec vous et à travers les missions d'intérêt public donc Le pôle social est saisi. Vous fournissez certaines de ces informations directement et nous en obtenons d'autres en recueillant des données sur les services publics dont vous bénéficiez.

Lorsque nous vous demandons de fournir des données personnelles vous pouvez refuser (droit d'opposition). Toutefois, la plupart de nos services nécessitent certaines données personnelles. Si vous choisissez de ne pas fournir les données requises qui nous permettent de vous proposer un service, vous ne pourrez pas en bénéficier. De même, si nous devons recueillir des données personnelles conformément à la loi ou pour conclure ou mener à bien un contrat avec vous, et que vous ne les fournissez pas, nous ne serons pas en mesure de conclure le contrat en question ; pour les mêmes raisons, si cela concerne un service existant dont vous bénéficiez, nous pouvons être amenés à suspendre ou annuler votre utilisation de ce dernier. Si tel est le cas, nous vous préviendrons le moment venu.

#### Comment nous utilisons les données personnelles :

Le pôle social utilise les données recueillies dans le but de vous offrir des services publics. En particulier, nous utilisons les données pour :

- Vous adressez les informations et activités du CCAS, de la ville et des partenaires susceptibles de vous intéresser.

Nous utilisons également les données pour mener nos activités, notamment pour nous conformer à nos obligations légales, développer nos méthodes de travail et effectuer des recherches.

Notre traitement de données personnelles à ces fins inclut à la fois des méthodes de traitement automatisées et manuelles (humaines). Nos méthodes automatisées sont souvent liées à nos méthodes manuelles et prises en charge par celles-ci.

#### Raisons pour lesquelles nous partageons vos données personnelles :

Nous partageons vos données personnelles avec votre accord ou pour effectuer une transaction ou fournir un service que vous avez demandé ou autorisé. Nous partageons également des données lorsque cela est exigé par la loi ou pour répondre à une procédure judiciaire ; aux partenaires institutionnels et administratifs compétents ; aux prestataires

# Dossier d'Aide Personnalisée

## Rentrée Scolaire 2024 - 2025

(Valable du 01-09-2024 au 31-08-2025)



informatiques hébergeant les logiciels que nous utilisons pour vous fournir nos services, dans le cadre de la dématérialisation de nos services ; aux tiers pouvant en faire la demande conformément aux règles de communicabilité des documents administratifs.

### Comment accéder à et contrôler vos données personnelles :

Vous pouvez également faire des choix quant à la collecte et à l'utilisation de vos données par Le pôle social et exercer vos droits en matière de protection des données, en contactant le pôle social.

Dans certains cas, vos possibilités d'accéder à ou de contrôler vos données personnelles seront limitées, dans la mesure où la loi applicable l'exige ou le permet. La manière dont vous accédez à vos données personnelles ou dont vous les contrôlez dépend également des produits que vous utilisez.

Vous pouvez par exemple :

- Contrôler l'utilisation de vos données pour de la publicité par le pôle social nous consultant ;
- Choisir de recevoir ou non des courriers électroniques, des messages SMS, des appels téléphoniques et du courrier postal de la part de Le pôle social ;
- Accéder à vos données et demander l'effacement de certaines d'entre-elles en nous consultant par écrit.